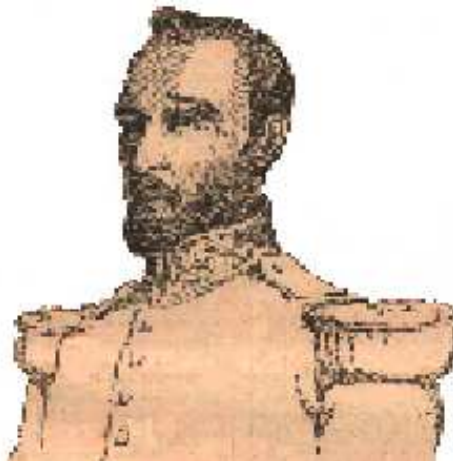


Clément THOMAS (1808-1871) Girondin à la Constituante de 1848



THOMAS (Jacques-Léonard, dit Clément), naquit à Perrin d'Hoge, commune de Bonzac, le 29 décembre 1808.

Entré au service comme volontaire et devenu maréchal des logis au 9^e cuirassier, il prit part au complot de Lunéville et figura, en 1835, parmi les accusés du procès d'Avril.

Condamné à la détention, il s'échappa de Sainte Pélagie et se réfugia en Angleterre. Rentré en France après l'amnistie Molé, il collabora à la rédaction du National. Envoyé en 1848 comme commissaire du gouvernement provisoire dans le département de la Gironde, il fut élu représentant à l'Assemblée constituante, et nommé à Paris, colonel de la 2^e légion de la Garde Nationale. A la suite de l'arrestation du général de Courtais, il succéda à ce dernier dans les fonctions de général de la Garde Nationale.

Déporté après le coup d'Etat de 1851, il refusa de profiter de l'amnistie de 1850 et alla habiter la Suisse, où il demeura jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870.

Dès les premiers jours du siège de Paris, il fut nommé chef du 48^e bataillon de la Garde Nationale, puis commandant du troisième secteur des fortifications et devint le 4 novembre 1870, commandant en chef de la première armée des Gardes Nationaux de la Seine.

Arrêté à Montmartre par les insurgés de la Commune, il fut conduit devant le Comité central avec le général Lecomte, et fusillé, en même temps que ce dernier.

